

Niveau SSS	Mousses, lichens et champignons
<b>1 - Sensibilisation</b>	Développer un intérêt général pour la nature et les différents groupes d'êtres vivants; se familiariser avec la systématique ainsi qu'avec sa signification pour la protection de l'environnement. Ce niveau de formation s'adresse aux pédagogues ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par la nature.
<b>2 - Formation élémentaire</b>	Acquérir une vue d'ensemble de la diversité d'un groupe taxonomique ainsi que des connaissances élémentaires de sa biologie et de son écologie, utiliser la littérature scientifique sur la détermination d'espèces, maîtriser les méthodes de collecte, les techniques de conservation ainsi que la gestion des données. Connaître les groupes d'organismes et les espèces les plus courantes dans des milieux choisis. Ce niveau s'adresse aux personnes intéressées et comprend les bases nécessaires pour approfondir de manière autonome les connaissances des groupes d'organismes. Certification: Certificat "Calliergonella" (Mousses), certificat pour les lichens est en préparation.
<b>3 - Formation de base</b>	Approfondir les connaissances générales des groupes d'organismes, connaître la biologie et l'écologie et déterminer des espèces courantes dans tous les milieux. Ce niveau s'adresse aux personnes qui souhaitent poursuivre leur formation de manière plus approfondie. Certification: jusqu'ici aucune certification.
<b>4 - Formation en tant que spécialiste</b>	Acquérir des connaissances relatives à un grand nombre d'espèces et étudier des groupes difficiles à déterminer; maîtriser des méthodes d'analyse compliquées et créer une collection de référence. Lorsqu'il concerne des groupes d'organismes difficiles à déterminer, ce niveau peut comporter plusieurs niveaux intermédiaires. Il s'adresse aux personnes qui souhaitent participer à des projets de surveillance et exécuter des mandats de détermination d'espèces.
<b>5 - Formation en tant qu'expert(e)</b>	Etudier des groupes particulièrement difficiles à déterminer; devenir un(e) expert(e) reconnu(e) de l'ensemble de la diversité indigène d'un groupe d'organismes particulier; contrôler la qualité des déterminations et former les spécialistes.